



VIE SPIRITUELLE ET CULTES



AUMONERIE



La maladie et l'hospitalisation sont sources de bouleversements et de grands questionnements, pour les patients, mais également pour leurs proches.

L'aumônier est un professionnel qui peut accompagner cette recherche de sens, dans le respect des convictions, des consciences et des croyances de chacun, tout en tenant compte des principes de laïcité.

AUMONERIE CATHOLIQUE

L'aumônerie catholique du Centre Hospitalier de Cadillac est composée de laïcs bénévoles, d'un prêtre accompagnateur et d'un responsable présent à mi-temps sur le site.

Sa mission auprès des patients, familles, soignants, ...

- **Être à l'écoute** du questionnement spirituel des personnes confrontées à une hospitalisation.
- **Apporter une présence**, une parole fraternelle, une écoute bienveillante, apaisante et sans jugement.
- **Répondre aux demandes individuelles** (prières, sacrements...).
- **Visiter au sein des unités**, pour ceux qui en ont besoin.
- L'aumônier se déplace **sur demande**, sur l'ensemble des sites du Centre Hospitalier.
- **Relayer les demandes** des personnes d'une autre confession auprès des représentants de leur culte.
- **Assurer le lien** avec les communautés extérieures.

CONTACT

Temps de présence dans le local de l'aumônerie ou dans la chapelle de l'hôpital :

- Mardi et jeudi : 9h - 12h15 / 13h15 - 17h
- Mercredi : 9h - 12h30 (sur rdv)

Téléphone :

- 06 74 81 74 17
- Poste 53.19 en interne

Boîte aux lettres :

- Devant l'aumônerie

Mail :

- aumonier@ch-cadillac.fr

Personnel soignant :

- Pour relayer votre demande.

Pastorale de la santé :

- Maison Louis de Beaulieu
- 145 rue de Saint Genès, CS 11939 -33081 Bordeaux Cedex
- accueil@pastoralesantebordeaux.fr

Pastorale pour les personnes porteuses de handicap :

- 6 rue de Ségur - 33000 Bordeaux
- handicaps@pastoralesantebordeaux.fr / 05 57 22 96 01

MESSE

- **Le mardi à 10h30 à la chapelle de l'hôpital (accessible à tous).**
- Le dimanche à 11h à l'Eglise de Cadillac.

Fêtes et solennités sont également célébrées au sein de la chapelle et suivies d'un moment festif (les dates sont affichées et diffusées)

LES AUTRES CULTES

Culte protestant :

- Gerard CAZALIS
- 06 86 20 50 02 / gerard.cazalis33@gmail.com

Culte israélite :

- Rabbin Moïse TAÏEB
- 06 10 17 11 37 / moïse.taieb@chu-bordeaux.fr

Culte bouddhiste :

- Gerard BAUPEY
- 06 75 32 43 70 / hapaka@orange.fr
- *De préférence par SMS ou courriel, entre 8h30 et 20h*

Culte musulman :

- Imam Hassan BELRAJOUR
- 06 58 52 74 22
- Mosquée de Cadillac
- Contact : Nourdine ABANOUI
- 06 70 51 96 20 / nourdine.abanouj@yahoo.fr
- 92, rue Cazeaux-Cazalet - 33410 Cadillac-sur-Garonne

Culte orthodoxe :

- Père Emmanuel NAJOUA
- 06 07 69 94 67 / pemmanuel@orange.fr
- *Aumonier orthodoxe référent*

**L'aumônier de l'hôpital peut également
les contacter et relayer votre demande ou
tenter de joindre d'autres cultes.**



REPÈRES LÉGISLATIFS

Les droits des patients :

- La France respecte toutes les croyances (1).
- La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes (2).
- La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances sont respectées (3).

La mission de l'aumônier :

- L'aumônier est un agent public. Il est autorisé à porter des signes religieux sans faire de prosélytisme (4).
- Il est chargé d'assurer le service du culte auquel il appartient et d'assister les patients qui en font la demande par eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leur famille (5). Le personnel soignant est attentif à repérer les besoins des patients et à transmettre d'éventuelles demandes d'écoute ou d'accompagnement, qu'elles soient spirituelles ou religieuses (4).
- La démarche de l'aumônier doit être cohérente avec la démarche de soin (5).

Repères :

- (1) : article 1 de la Constitution française.
- (2) : loi du 9 décembre 1905.
- (3) : charte de la personne hospitalisée 2006 n°8.
- (4) : BO n°2024 / 6 du 22 mars 2024, annexe.
- (5) : circulaire du 5 septembre 2011.



*« Si la charité vient à manquer,
à quoi sert tout le reste. »*

Augustin d'Hippone

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE CH

